

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° AGRI-TH-04

Récupérateur de chaleur sur un groupe de production de froid hors tanks à lait

1. Secteur d'application

Agriculture.

2. Dénomination

Mise en place d'un système de récupération de chaleur sur un groupe de production de froid afin de chauffer ou préchauffer de l'eau ou de l'air. Cette fiche ne s'applique pas aux tanks à lait pour lesquels il existe une autre fiche d'opération standardisée d'économies d'énergie.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

L'installation est réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

L'installation est équipée d'un refroidisseur d'huile :

Récupération pour valorisation de la chaleur du condenseur	42 500 x P _{compresseur(s)}
Récupération pour valorisation de la chaleur du désurchauffeur	7 100 x P _{compresseur(s)}
Récupération pour valorisation de la chaleur du refroidisseur d'huile	7 100 x P _{compresseur(s)}

L'installation n'est pas équipée d'un refroidisseur d'huile :

Récupération pour valorisation de la chaleur du condenseur	42 500 x P _{compresseur(s)}
Récupération pour valorisation de la chaleur du désurchauffeur	14 200 x P _{compresseur(s)}

P_{compresseur(s)} est la puissance électrique indiquée sur la plaque du ou des compresseur(s) en kWél.

Si la chaleur est récupérée sur 2 ou 3 des organes du groupe froid, les certificats sont cumulables.